



## PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Délégation Régionale Académique  
à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports**

Mamoudzou, le 8 FEV. 2021

La Déléguée Régionale Académique  
à la Jeunesse, à l'Engagement et aux  
Sports

à

Partenaires associatifs

Affaire suivie par : Laura Prudent  
Mail: laura.prudent@ac-mayotte.fr

Réf. : 2021-02/DRAJES – Engagement

**Objet** : Lancement de la campagne « Service National Universel » 2021

PJ : fiches de poste pour l'encadrement de la cohorte 2021 pour diffusion

### **I) Présentation globale du SNU**

Le SNU est un projet d'émancipation de la jeunesse, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit les objectifs suivants : le renforcement de la cohésion nationale, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle.

Le SNU se décline en 4 temps successifs :

1. Une phase d'information et d'inscription des jeunes volontaires dans l'ensemble des départements français.
2. Un séjour de cohésion de deux semaines, obligatoire à terme, visant à transmettre un socle républicain fondé sur la vie collective, la responsabilité et l'esprit de défense. Ce séjour est réalisé en hébergement collectif l'année qui suit la classe de troisième.
3. Une mission d'intérêt général, obligatoire à terme, visant à développer une culture de l'engagement et à favoriser l'insertion des volontaires dans la société de 12 jours ou 84 heures.
4. La possibilité d'un engagement volontaire d'au moins 3 mois.

Mayotte accueillera du 21 juin au 2 juillet 2021 60 jeunes volontaires mahorais âgés de 15 à 17 ans pour un séjour de cohésion. Le centre d'accueil est l'internat du lycée de Dembeni à Tsararano.

## **II) Sollicitation au niveau de l'inscription des jeunes**

Vous trouverez en pièce jointe de ce courrier, des outils de communication relatifs au SNU. Vous pourrez donner aux jeunes de vos structures les informations liées au SNU. Seuls les jeunes âgés de 15 à 17 ans, justifiant de papiers d'identité français et pouvant fournir l'autorisation parentale signée par les deux parents pourront postuler.

L'inscription est à faire sur la plateforme <https://www.snu.gouv.fr> jusqu'au 20 avril 2021. Vous pourrez accompagner, si besoin, les volontaires pour leur inscription numérique.

## **III) Sollicitation concernant le recrutement d'animateurs**

Afin d'encadrer les 60 jeunes volontaires, une équipe d'encadrement est nécessaire. Elle se compose :

- D'un chef de centre, le proviseur du lycée de Dembeni.
- D'un adjoint au chef de centre
- D'un cadre de compagnie et d'un adjoint : encadrement et accompagnement de la jeunesse, aider les tuteurs, encadrer des activités.
- Des tuteurs de maisonnée : responsables quotidiennement d'une maisonnée composée de 10 volontaires.
- D'un infirmier, référent sanitaire.
- D'un intendant qui assure la gestion quotidienne du centre
- D'un référent sport et cohésion : proposition d'au moins 1h d'activité physique par jour. Réflexion sur la programmation des activités en lien avec ces deux thèmes.

Le recrutement s'opère sur l'ensemble des postes hormis celui de chef de centre et adjoint au chef de centre. Les fiches de poste sont à votre disposition en PJ de ce courrier.

## **IV) Sollicitation sur les possibilités d'intervention lors du séjour de cohésion**

Lors du séjour de cohésion de douze jours, 7 thématiques doivent être abordées :

- Activités physiques et cohésion.
- Autonomie, connaissance des services publics et accès aux droits.
- Citoyenneté et institutions nationales et européennes.
- Culture et patrimoine.
- Découverte de l'engagement.
- Défense sécurité et résilience nationales.
- Développement durable et transition écologique et solidaire.

A ces thématiques, s'ajoutent la découverte du monde professionnel, des temps de débats, un bilan de compétence lié à la maîtrise de la langue française ainsi que des bilans sur les compétences numériques et l'orientation.

Pour l'ensemble des interventions, il est demandé de favoriser au maximum les pédagogies actives.

## **V) Proposition de Missions d'Intérêt Général (MIG)**

Les jeunes inscrits dans le dispositif SNU doivent réaliser une MIG à hauteur de 84h ou 12 jours.

Les MIG proposées concernent l'appui à l'animation d'une opération dans différents domaines :

- L'organisation d'un projet ;
- L'aide à l'accueil ;
- L'organisation d'événements culturels ou sportifs ;
- La participation à des chantiers de restauration du patrimoine, à des missions en faveur de l'environnement, auprès de personnes vulnérables, etc

Une convention sera établie entre votre structure, le jeune et le rectorat.

Si vous êtes intéressés pour proposer une mission aux jeunes volontaires, vous pouvez inscrire votre structure et votre mission sur le site : <https://admin.snu.gouv.fr/structures>.

Si vous souhaitez obtenir davantage d'informations, intervenir ou encadrer le séjour de cohésion, vous pouvez écrire à l'adresse suivante : [snu@ac-mayotte.fr](mailto:snu@ac-mayotte.fr).

Sachant pouvoir compter sur votre collaboration, les services se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Madeleine DELAPERRIERE  
Déléguée Régionale Académique à la Jeunesse,  
à l'Engagement et aux Sports



